

18 janvier 2012
Sommet social sur l'emploi
Soyons mobilisés dès maintenant pour des
exigences d'avenir

Le patronat et le gouvernement avancent à l'unisson vers le recul social

Le président Sarkozy convoque le 18 janvier un sommet social sur l'emploi. Derrière ce bel intitulé et dans le contexte d'augmentation du chômage et de la précarité, ne nous trompons pas sur les intentions d'un gouvernement et d'un patronat en parfaite osmose. En effet, quand dans le même temps, le gouvernement entend faire passer au pas de charge son projet de loi pour une TVA antisociale, les organisations patronales avancent leurs propositions.

Dans le viseur figure entre autres

- ▶ les bases du financement de la Sécurité sociale ; (son transfert vers l'impôt ouvrirait clairement la voie à la privatisation de notre système solidaire de protection sociale) ;
- ▶ davantage de flexibilité dans les horaires de travail ;
- ▶ des mesures fiscales et financières pour alléger le « *coût du travail* » (suppression des prestations familiales, du versement transport à la charge des entreprises et exonérations des cotisations sur salaires jusqu'à 3 fois le Smic) ;
- ▶ une hausse de la CSG, de la TVA ;
- ▶ assouplissement de certaines règles en matière d'hygiène et de sécurité ;
- ▶ la baisse des salaires, en proposant des

La crise, oui... mais pas pour tout le monde :

La part des salaires dans la valeur ajoutée est historiquement basse : de 74 % en 1982, elle est aujourd'hui aux alentours de 65%.

En revanche, les dividendes versés ont explosé depuis les années 1980 de manière exponentielle : de 5% de la valeur ajoutée des années 50 aux années 80, ils atteignent désormais près de 25 % ! Dans le même temps, la crise sert de prétexte à tous les reculs sociaux.

Les sociétés du CAC 40 vont verser plus de 37 milliards d'euros de dividendes pour 2011 !

Les grandes sociétés cotées devraient verser d'importants dividendes sur leur exercice 2011, rapporte le quotidien économique Les Echos, jeudi 5 janvier. Les dividendes versés pour 2012 devraient en effet atteindre 37,4 milliards d'euros, et le rendement du CAC 40, c'est-à-dire le dividende par action rapporté aux cours de Bourse, serait de 4,45.

Si un coût doit baisser, c'est celui du capital !

accords « *maintien d'emploi si baisse de salaire* ».

Le ministère et les industries de défenses ne sont pas en reste :

Les restructurations au travers de fermetures de sites, des suppressions d'emplois, de la destruction du contenu du travail et de nos missions se poursuivent avec toutes les conséquences dramatiques qu'elles impliquent sur les salariés et leurs familles.

Par peur de ne pas être réélu, le Président de la République et son ministre de la Défense n'hésitent pas à accélérer la casse en publiant fréquemment de nouvelles listes de restructurations.

Le gel du point d'indice pour les fonctionnaires et les contractuels de droit public ainsi que la suspension des décrets salariaux pour les ouvriers de l'état accentuent la précarité pour tous, quand la politique de l'emploi et les déroulements de carrière sont au point mort.

Thales de son côté entend rentrer en 2012 dans le capital de GIAT/NEXTER. Au sein de DCNs, son augmentation de capital le rend décisionnaire à part entière.

On assiste bel et bien à une financiarisation des outils de défense et à la libéralisation de leur marchandisation, avec tout ce que cela signifie sur l'emploi et les missions.

Pourquoi la « TVA sociale » est anti-sociale ?

Depuis plus de 20 ans, les gouvernements successifs ont voulu réduire le « coût du travail » à coup d'exonérations de cotisations, nous expliquant que cela créerait des emplois. Résultat : fin 2011, nous avons presque 10% de la population active au chômage.

L'instauration d'une « TVA anti-sociale » ne vise qu'à répondre à une préconisation patronale de transférer 80% de cotisations sociales sur le contribuable et le consommateur.

Petit rappel : notre salaire est composé d'un salaire net et d'un salaire socialisé. Ce dernier est représenté par les cotisations sociales. Par ailleurs, la distinction part salariée (salaire brut) et part patronale est une illusion qui donne à penser que le salarié s'autofinancerait ! C'est bien évidemment l'employeur qui verse l'ensemble des cotisations.

Le projet de TVA sociale est de basculer sur la TVA tout ou partie des cotisations sociales employeur.

En contrepartie, les entreprises sont supposées répercuter la baisse de leurs cotisations sociales sur les prix hors taxes : ainsi la hausse du taux de TVA s'appliquerait sur un prix abaissé et serait invisible pour le consommateur, tout au moins pour ce qui est produit en France. Les produits importés verraient leur prix augmenter. La TVA sociale est une substitution de payeurs : les entreprises voient leurs cotisations sociales baisser et les ménages voient augmenter les prix des biens et services, qu'ils soient produits en France ou importés.

Cette mesure est donc une double arnaque : c'est une attaque sur les salaires en dispensant les employeurs de payer une partie du salaire aux salariés et c'est une attaque sur le pouvoir d'achat notamment des faibles revenus qui « consomment » tout leur salaire. De la même façon, les retraités seraient impactés directement par les hausses de TVA sur les produits de consommation courante.

La CGT propose et exige :

- Des investissements qui vont dans le sens du progrès social, du partage et de l'égalité de traitement.
- la conservation de notre indépendance et souveraineté nationale en matière de défense.
- la revalorisation salariale généralisée qui sera le moteur de la croissance, et l'amélioration de la condition des civils
- Un pôle public national de défense
- De redonner un contenu au travail.

Et plus largement :

- Revaloriser les salaires, les pensions et les minima sociaux, dans le respect de l'égalité salariale femmes/hommes et avec un salaire minimum mensuel à 1700 euros bruts.
- Contrôler les aides publiques aux entreprises.
- Contraindre les entreprises à des alternatives aux licenciements.
- Supprimer des exonérations fiscales et sociales sur les heures supplémentaires.
- Stopper les suppressions d'emplois.
- Développer les politiques publiques et les moyens des services publics.
- Réformer la fiscalité en profondeur.
- Créer un pôle financier public et établir un mécanisme de crédits à taux réduits.
- Taxer les mouvements spéculatifs de capitaux et éradiquer les paradis fiscaux.
- Mettre en place un fond européen de solidarité sociale et de développement économique.

La CGT appelle les salariés, actifs et retraités à s'inscrire massivement dans la journée de mobilisation interprofessionnelle du 18 janvier 2012.

Seule une mobilisation massive sera de nature à créer les conditions d'un véritable changement pour plus de social et une meilleure répartition des richesses.

Montreuil, le 6 janvier 2012